



**SYNDICAT
DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR**
REGION PARISIENNE
(Île de France)

NEWSLETTER

Chers collègues,

L'électricité : voilà un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre et donné lieu à de nombreuses discussions !

C'est aussi une alerte : la profession doit parfois se faire aider dans l'analyse des devis par des professionnels.

Pour l'électricité, cela n'a pas été fait mais la complexité des documents reçus, (volontairement opaques ?) aurait nécessité une analyse plus approfondie.

Peut-être faut-il en tirer une leçon quand viendront les inévitables négociations autour de l'eau à plus ou moins longues échéances.

Très bon été à tous.

Bonne lecture

RESERVATIONS

Enquête sur les taux de réservation

INFORMATIONS DIVERSES

- Taxe de séjour
- Plus assez d'emplacements nus
- Google business
- Mobil home PMR
- Information FNHPA
- Assurance
- WhatsApp
- Site internet

CONTRAT LOISIR

Attention aux dérapages !

ELECTRICITE

Où en est-on ? Petit résumé.

TELETHON

Comment participer ?

COMMUNICATION

Le sujet de l'électricité a été pour beaucoup d'entre nous, le sujet chaud de ce printemps 2023.

Nous remercions les rares personnes qui nous ont tenus informés suite au le mail du SHPARP et les 4 personnes seulement qui ont répondu à notre Google Forms.

Nous avons besoins d'informations pour vous défendre et vous représenter au mieux.

Plus nous aurons informations entre nous !!! Mieux nous pourrons appréhender l'avenir et tirer profit de nos erreurs comme de nos réussites

TAUX DE RESERVATION

Le taux de réservation recensé par la FNHPA pour la saison 2023 était très bon en avril, avec une hausse des réservations de 21% sur 2022, au 1er avril 2023. Suite peut être à des augmentations trop importantes ou à du Yield management cette augmentation n'était plus que de 5% début juin 2023 par rapport à 2022.

Profitant plus aux régions haut de France, Normandie, Bretagne, atlantique. Peut-être dû aussi au mauvais temps dans le sud au mois de mai

Avec une clientèle étrangère en bonne position qui représentait 22 millions de nuitées (+33%) avec, en tête, **les Pays-Bas** (7,3 millions de nuitées), **l'Allemagne** (5,7 millions), **la Belgique** (3,2 millions), **le Royaume-Uni** (2,3 millions) et **la Suisse** (1,4 million) début avril.

Un coup de pouce avec la météo : 30% de pluie en moins depuis le début 2023

Dans les campings et gîtes de notre région, la saison touristique s'annonce d'ores et déjà excellente. Malgré un pouvoir d'achat rogné par une inflation record, les Français ont sanctuarisé leurs vacances d'été. C'est justement ce contexte économique qui permet à l'hôtellerie de plein air de tirer son épingle du jeu. Nous rappelons que l'an dernier les séjours ont été plus long en IDF et avec plus de danois, ou d'européen du nord qui n'ont pas souhaité descendre plus bas dans le sud ... pour économiser en temps, en argent et en prix de location ayant déjà le soleil dans notre région.

INFORMATIONS DIVERSES

Taxe de séjour

La loi de finances pour 2023 a prévu l'instauration d'une taxe additionnelle de 34 % à la taxe de séjour applicable à compter du 1er janvier 2023 aux départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

A compter du 1er janvier 2024, elle s'étendra aux départements de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales sont également concernés par cette mesure.

Pour l'instant, l'IDF n'est pas désignée !

Emplacements nus : la polémique

Un travail commun entre la FNHPA et la FFCC pour mieux identifier les emplacements nus disponibles dans les campings et surtout mieux orienter les campeurs qui les recherchent par la mise en avant d'une application déjà existante conçue par la FFCC dans ce but précis.

Car si la majorité (52%) des 900 000 emplacements de camping en France sont des emplacements nus, les clients regrettent souvent la difficulté à identifier les disponibilités et localisations de ces emplacements

Ayant conduit à une polémique initiée par un gérant de camping au détriment de la profession qui a été éteint par ce travail commun.

Google business

C'est un outil très important dans notre profession.

il est gratuit pour l'instant, mais pour combien de temps encore.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide pour créer votre établissement.

NEWSLETTER

INFORMATIONS DIVERSES

Mobil homes PMR

La FNHPA continue son travail avec le Réseau Passerelles concernant la demande d'augmentation de la surface des mobile-homes visant à mieux accueillir les familles ayant des enfants en situation de handicap. Certaines administrations sont d'accord mais la route est encore longue...

La FNHPA souhaite faire modifier le Code de l'urbanisme pour permettre aux mobile-homes PMR de déroger à la surface maximale de 40 m². Un projet expérimental a été testé pour créer un mobile-home avec un haut niveau de confort et accessible à ce public. Les travaux menés et financés avec la fondation Bettencourt Schueller conduisent à préconiser un mobile-home de 50 m². La FNHPA est toujours en attente de la validation de cette expérimentation.

Information FNHPA

Il est CAPITAL pour la profession que vous corrigiez ou complétiez les rubriques sur l'extranet de la FNHPA **avant le 01/10/2023**.

- Numéro SIRET
- Effectif au 31/12/2022
- Effectif moyen annuel en équivalent temps plein au 31/12/22

Assurances

La compagnie Axeria n'a, semble-t-il, pas réussi à se remettre complètement des sinistres incendie qu'elle a dus assumer l'été dernier. Les pertes sont importantes avec 4 campings totalement détruits à la Teste de Buch et malheureusement faute d'avoir trouvé un nouveau réassureur, **il y a de très fortes probabilités qu'Axeria se retire complètement du marché de l'HPA, et que tous les contrats en cours soient résiliés au 1^{er} septembre 2023**. Si vous êtes assurée par cette compagnie restez très vigilants !!!

WhatsApp

Merci à tous l'information circule assez bien.

Si vous n'êtes pas inscrit, contactez-nous.

Site internet

Encore un peu de patience, nous y travaillons.

TELETHON

Pour de campings de notre région n'ont pas d'équipe d'animation et n'organise pas d'activités.

Pour les clients désirent faire un don, nous vous adressons en pièce jointe le guide pratique et un poster que vous pourrez imprimer avec un QR code permettant à chaque client de participer.

Inscrivez-vous et vous recevrez un kit de communication :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfAe_VFikgcssh8S1hPEmJ_KRqpXLm_kRB6cPrD-JpfXbLZk3Q/viewform?usp=sf_link

NEWSLETTER

CONTRAT LOISIR

Suite à plusieurs plaintes de clients remontées à leur député locaux, **l'administration a envoyé plusieurs agents récupérer de nombreux contrats loisirs.** Plusieurs clauses abusives ont été ajoutées par des gérants.

L'administration commence à regarder de très près le problème.

ATTENTION il est important de créer le moins de nouveau litige possible et d'utiliser le plus possible le contrat loisirs mise à disposition en 2019 par la FNHPA. Nous rappelons qu'après des mois de travail, ce nouveau modèle de référence de contrat loisirs avait reçu la validation des pouvoirs publics et des associations de consommateurs intéressées.

Rajouter des clauses abusives est dangereux pour l'ensemble de notre profession. Nous risquons de passer d'un contrat libre à un contrat entièrement règlementé.

Vous pouvez aussi consulter une FAQ sur le site de la FNHPA et limiter au maximum les risques de conflit en proposant un contrat équilibré et exempt de clauses susceptibles d'être qualifiées d'abusives

Cette FAQ reprend les principales évolutions du contrat (augmentation de sa durée, âge du mobile-home, délais d'information, ...) mais aussi les problématiques liées par exemple aux conditions de résiliation ou à l'évolution des tarifs.

Pour rappel :

Il est très important d'avoir un règlement intérieur et de donner un notice d'information avant la signature du contrat.

La FNHPA reste en contact avec l'administration pour le suivi de ce dossier.

ELECTRICITE

Environ 50 % des adhérents nous ont communiqué les noms des opérateurs avec lesquels, ils avaient signé et nous les remercions.

Collectif énergie 2024-2025	SELIA 2024-2025	Autres
Business Village Les 4 vents L'Île D'amour La Musardière Les Hesperides	Le Choiseul Le grand clos Les princes Le Bois Joli Le Bois de la Justice	Le Criquet Les 4 Arpents Le parc du Gué Camping Jablines

Pour ceux qui ont besoin de courtier en électricité, nous avons pu travailler avec Opera, Energie France, Power conseil

***** n'hésitez pas à nous en recommander d'autres...et surtout nous faire part de votre expérience idéalement par un petit mail**

ELECTRICITE

Les prix de SELIA :

- Lot 1 : les gros consommateurs hivernés (plus de 50% hiver) qui ont eu proposition à 174€ le Mwh juste la fourniture 2024 et 134€ pour 2025 soit moyenne à 154€
- Lot 2 : les gros consommateurs mixtes ou avec transformateur qui ont eu proposition à 139€ le Mwh juste la fourniture 2024 et 111€ pour 2025 soit moyenne à 125€
- Lot 3 : les consommateurs plus été qui ont eu proposition à 76€ le Mwh juste la fourniture moyenne des 2 ans

Qu'est-ce que l'ARENH ?

Depuis le 1er juillet 2011, et pour une durée de 15 ans, l'ARENH permet aux fournisseurs alternatifs d'accéder, à un prix régulé, à l'électricité produite par les centrales nucléaires historiques d'EDF en service à la date de promulgation de la loi NOME. Les volumes d'ARENH souscrits par les fournisseurs alternatifs ne peuvent excéder 100 TWh sur une année, soit environ 25 % de la production du parc nucléaire historique.

Entre 2013 et 2022, la quantité demandée est passée de 40 TWh à 148.30 TWh.

Pour les curieux, vous pouvez suivre les variations de prix :

<https://www.eex.com/en/market-data/power/futures/#%7B%22snippetpicker%22%3A%2221%22%7D>

Préparons 2025 et 2026

- Nous rappelons que nous risquons d'être de nouveau confrontés à ce problème en 2025 – 2026 avec la fin de l'ARENH.
- Il semble que la fin mai soit une époque à retenir pour nos prochaines négociations ? Mais plusieurs facteurs conjoncturels peuvent expliquer la baisse des prix en mai.
- Benoit propose que nous organisions un webinaire avec un avocat spécialisé en énergie.
- Faudra-t-il déjà négocier pour 2026 ?
- Nous devons aussi anticiper le problème de l'eau qui se prépare.